

REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-verbal n° 11
du Mardi 14 Mai 2019
à Saint Denis

Présents : M. Joseph Karl MOULTSON (Président), M. Guy ALLANE, M Bruno FONTAINE, M Aurélien MADIA, Eric TOURON administratif LRF.

Invités : M. Bernard BONNE, M. Jean Yves LATCHIMY.

Absents excusés : M. André ASSON, M. Irshad ABDUL MUNAF, M. Guy INSULAIRE, M. Christophe RAMASSAMY Mme Marie Claude BANOR, M. Didier RINGUIN, M Jean Luc ROYER

Début de séance : 18h30

AUDITIONS D'ARBITRES

La Régionale d'Arbitrage reçoit un duo d'arbitres pour donner suite à un courrier de club reprochant leurs comportements sur un match de jeune.

Après lecture des différents courriers et les explications apportées, attendu que l'arbitre en question a fait l'objet d'une non-désignation de 2 week-end, la Régionale d'Arbitrage décide de classer l'affaire sans suite et transmet le dossier en Régionale Disciplinaire pour traiter les incidents.

Procès-Verbal de l'audition joint au dossier transmis à la Régionale Disciplinaire.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre à la suite de plusieurs prestations insuffisantes, et en accord avec l'intéressé, il est décidé de ne plus le désigner dans la fonction d'arbitre central.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour absence sur un match, celui-ci nous explique qu'il n'est pas parvenu à joindre son responsable de secteur, pour prévenir de son absence.

La Régionale d'Arbitrage lui rappelle que les sous-commissions sont composées de plusieurs personnes. Remis dans la liste des arbitres désignables.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour absence sur une rencontre, à la suite de ses explications elle nous informe qu'elle avait demandé à ne pas être désignée le vendredi soir, et qu'elle a consulté ses mails que tardivement suite son activité professionnelle.

La Régionale d'Arbitrage a commis une erreur en la désignant un vendredi, cependant elle regrette son manque de réactivité. Remise dans la liste des arbitres désignables.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour absence sur une rencontre, après les explications de l'intéressé problème sur son compte FFF, l'arbitre est remis dans la liste des personnes désignables.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour absence sur une désignation celui-ci nous explique qu'il n'a pas pu se rendre à son match à la suite d'une crise soudaine de maux de ventre, la Régionale d'Arbitrage lui demande de fournir un rapport et décide de le remettre dans la liste des personnes désignables.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour absence sur une rencontre, celui-ci nous explique qu'il n'a pu se rendre à son match à cause de son statut de joueur vétérans. La Régionale d'Arbitrage l'informe que si de tels faits venaient à se reproduire elle lui demanderait de choisir entre l'arbitrage et le jeu.

Compte rendu des secteurs

Secteur Nord :

Un arbitre absent sur une rencontre l'arbitre sera convoqué.

Secteur Sud :

Remise du tableau des tuteurs qui accompagneront et conseilleront leur filleul durant la saison 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le Président,

Joseph Karl MOULTSON



Le Secrétaire,

